

**Mémoire présenté dans le cadre de la
consultation publique sur le
renouvellement de la politique culturelle**



**par Caroline Nantel
directrice générale**



**POINTE-DU-BUISSON
MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE**

dévoiler hier, expérimenter aujourd'hui, préserver demain

Le 26 août 2015

Faire connaissance...**Caroline Nantel**

Bonjour,

Je suis archéologue de formation et j'ai travaillé en recherche et sur le terrain pendant 8 ans. J'ai par la suite assuré la mise sur pied et le développement et la gestion d'un organisme communautaire en région. Après 10 ans à la barre de cette institution, j'ai fait le saut en développement régional, poste où j'aurai mis au service de la région mes compétences en gestion de projet et en idéation collective pendant 5 belles années. Je suis à la direction de Pointe-du-Buisson depuis la fin de l'automne 2012. Cette nouvelle aventure me confirme que j'ai un rôle à jouer dans la pérennisation des actions du musée, dans le maintien de l'intégrité du site qui abrite l'institution et dans l'appropriation de ce patrimoine unique, qui est dévoilé ici, sous mes pieds, depuis plus de 50 ans...

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie

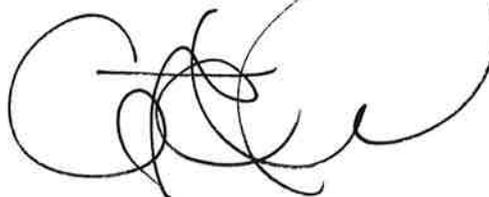
Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie est un lieu vivant d'échanges, de savoirs et de référence qui permet l'avancement des connaissances scientifiques, plus particulièrement de l'archéologie. Le musée, de par sa collection et son site unique, ses expositions, son programme de prêts, son collectionnement, ses programmes éducatifs et sa volonté de conservation est aussi porteur du rayonnement du patrimoine culturel permettant ainsi, auprès de la collectivité, l'éveil d'un sentiment de fierté et d'identité.

Le musée poursuit une large mission de conservation, de diffusion, de promotion et de préservation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel. Le musée réunit une équipe de gens passionnés qui partagent des valeurs d'authenticité, d'excellence, de professionnalisme, d'éthique et de rigueur scientifique.

Inauguré en 1986, soit près de 30 ans après les premières recherches et fouilles amorcées sur le site par l'Université de Montréal, le musée est reconnu en Amérique du Nord pour la richesse de sa collection de référence hors du commun. Pointe-du-Buisson est un musée *in situ* exceptionnel où ont été découverts, jusqu'à maintenant, plus de 2 millions d'objets.

Pointe-du-Buisson est l'un des leaders québécois en archéologie publique : un lieu phare en recherche, en enseignement et en diffusion. Il est à noter que Pointe-du-Buisson est aussi le précurseur de la fouille authentique au Québec. Depuis la création de ce concept, ce sont plus de 1 500 visiteurs privilégiés qui ont eu la chance de manier la truelle sous la supervision d'une ou d'un archéologue.

J'unis ma voix à celle des membres du conseil d'administration pour saluer cette initiative de Mme Hélène David et remercier le Ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, de donner suite à ce grand chantier générateur d'idées pour l'élaboration de la nouvelle politique culturelle du Québec.



Récapitulons notre pensée...

L'objectif de ce mémoire est de proposer des recommandations qui positionneront la culture comme un lieu de convergence de la communauté et comme un acteur essentiel dans la sauvegarde du patrimoine.

Nous sommes convaincus que cette grande réflexion, menée à l'échelle du Québec, et qui prend racine dans tous les types d'organisations muséales, permettra de dresser un portrait représentatif de la réalité afin de voir à l'établissement de nouvelles bases de reconnaissance qui serviront à doter le Québec d'un réseau muséal modernisé et garant de la sauvegarde de la connaissance et de la diffusion de notre identité culturelle.

Ainsi, Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie propose au Ministre de s'engager à :

1.

Reconnaître que le patrimoine archéologique est au coeur de l'identité culturelle et que sa fragilité impose des actions pour intégrer son application dans le développement des collectivités

2.

Considérer l'interconnectivité entre le milieu scolaire et l'offre muséale comme un levier dans la diffusion du patrimoine culturel auprès des générations futures

3.

Reconnaître le caractère unique de certaines institutions qui composent avec des spécificités qui les distinguent

4.

Considérer l'offre muséale en région comme étant un vecteur intrinsèque de l'économie

6.

Accepter que les institutions muséales à vocation spécifique puissent accéder au financement philanthropique

Notre réflexion sur certains des principes directeurs du projet de Politique culturelle

▲ Le caractère essentiel de la culture

La culture nous distingue. Elle nous définit de façon individuelle et collective. Elle se veut un reflet du temps qui passe ou encore du moment présent. Elle est expression. Elle est inclusive. Elle est riche. La culture réunit les collectivités au-delà de leurs différences. Elle enrichit l'appartenance. Elle sert d'ancrage. Elle contribue à l'émergence de nouvelles dimensions et transcende la responsabilité individuelle. **Elle est un vecteur de développement ainsi qu'un levier économique.** En ce sens, l'ensemble de ses déclinaisons se traduit par des manifestations qui prennent différentes formes.

▲ L'engagement renouvelé de l'état

L'engagement de l'État est essentiel pour le fonctionnement des institutions muséales. Cet engagement peut prendre la forme de financement à la mission et doit s'assurer de permettre le maintien des actifs de l'institution.

Il est de plus en plus difficile de rencontrer les seuls coûts d'opération de l'organisation compte-tenu du vieillissement des infrastructures. Il est actuellement essentiel de se réinventer afin d'accéder à du financement par projet mais cette façon de procéder ne réussit pas à permettre la mise à niveau de nos installations trop souvent vétustes et fragilisées. **Il est urgent de mettre en place un programme de mise aux normes des installations muséales en bonifiant les enveloppes destinées aux infrastructures.** Cette bonification nous permettrait d'ajuster notre offre de service pour répondre adéquatement aux besoins de certaines clientèles, comme par exemple les clientèles scolaires. Même si notre programme éducatif est particulièrement apprécié par les enseignantes et les enseignants, l'état des lieux ne nous permet pas de répondre, de façon efficace aux besoins techniques en matière d'accueil, d'hygiène et de déplacement.

Il est impossible de passer sous silence la contribution du partenaire municipal, partenaire majeur de Pointe-du-Buisson. Outre sa contribution en argent sonnante, la Ville de Beauharnois investit aussi en temps-ressources et en soutien technique, tant pour certaines tâches administratives que pour l'entretien général des bâtiments et du parc. Cette contribution n'a, elle aussi, cessé d'augmenter puisque les bâtiments demandent de plus en plus de travaux de mise à niveau. **La question du partage équilibré des investissements en culture vaut ici la peine d'être posée. En effet, à qui incombe cette responsabilité ?** Le palier local, la municipalité dans laquelle l'institution se trouve ou encore la région avec la MRC ?

Pointe-du-Buisson, à l'instar des autres institutions muséales, a la capacité de générer des revenus autonomes et mise sur différentes stratégies d'autofinancement pour répondre à sa mission. Cependant, ces stratégies présentent des limites. Il est difficile pour les entreprises du milieu de se voir solliciter annuellement. Il est, à notre avis, de responsabilité gouvernementale de favoriser expressément le développement d'incitatifs philanthropiques pour amener la communauté et ses différentes composantes, à contribuer au dynamisme culturel.

▲ L'accès, la participation et la contribution de tous et toute à la culture

Notre institution muséale est située dans un parc à l'écosystème particulier, où la rencontre entre les patrimoines paysager et humain en a modulé les fréquentations depuis plus de 5 000 ans. Le lieu est synonyme d'un fort sentiment d'appartenance pour la communauté beauharlinoise. Il est dès lors essentiel

de donner la possibilité à l'institution de rayonner tout au long de l'année en permettant le développement et la tenue de différentes manifestations culturelles. Ce faisant, **l'institution assure son rôle de démultiplicateur culturel pour l'ensemble de la population et des différents publics.**

▲ **L'affirmation du caractère francophone du Québec**

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie demeure un déterminant majeur de la recherche scientifique en archéologie, tant pour le Québec que pour le nord-est américain, en documentant le continuum temporel de la préhistoire jusqu'à l'histoire contemporaine du Québec. Ainsi, **notre institution accorde une importance particulière à la diffusion de la culture des populations qui ont fréquenté le lieu mais aussi il met en lumière l'histoire locale des communautés et des familles-souches du lieu, diffusant ainsi le fait francophone.**

▲ **La reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones**

C'est à Pointe-du-Buisson que se sont dessinées les premières balises de l'archéologie moderne et c'est aussi ici que l'application systématique de ces paramètres a influencé le développement de la recherche. Pointe-du-Buisson travaille en collaboration avec les communautés autochtones en fonction des différents projets développés au fil du temps. **Pointe-du-Buisson documente la préhistoire des ancêtres des Premières Nations, présents sur le site, bien avant l'organisation contemporaine qu'on reconnaît aujourd'hui. Les différentes réalisations du musée sont intimement liées à la diffusion des technologies autochtones, des modes de vie des communautés nomades de la préhistoire et de la circulation des biens à travers le réseau de diffusion du Québec et du nord-est de l'Amérique. Pointe-du-Buisson est un incubateur de recherche, évoluant dans un milieu protégé et qui fait évoluer les savoirs, au fil des avancées technologiques qui sous-tendent la science.**

▲ **La recherche d'équité**

Les ressources archéologiques sont fragiles et sont distinctes par leur caractère non renouvelable. Dès leur découverte, les contextes qui les accueillent sont détruits. Compte-tenu de cette destruction systématique de la ressource, il nous apparaît essentiel de miser sur une démarche de recherche durable, dans laquelle l'équité s'intègre dans un processus de **gestion durable des sites archéologiques et des collections.**

La présence de l'archéologie suit le développement des régions du Québec. Elle est en première ligne auprès de villes et municipalité et s'inscrit comme un incontournable de l'enrichissement des savoirs liées aux patrimoines préhistoriques et historiques. Cette discipline s'adapte aux besoins des municipalités et se rattache aux différents projets de développements tant en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire que d'environnement, pour ne nommer que ceux-ci.

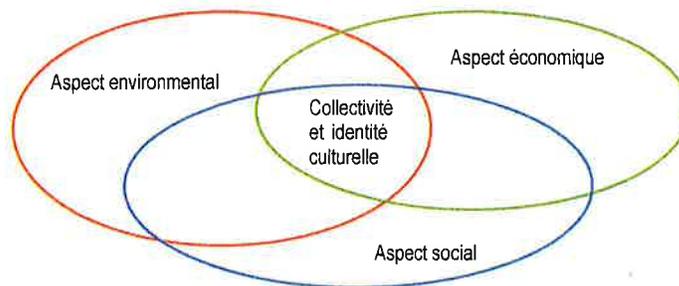
Thème 1

La culture dans une perspective de développement durable

Notre institution estime que la culture et ses différentes manifestations sont intrinsèques au concept de développement durable. À cela, s'ajoute certains éléments distinctifs de la pratique muséale de notre institution. En tant que site patrimonial, Pointe-du-Buisson a la responsabilité de la conservation, de la préservation et de la mise en valeur de la ressource archéologique recelée au fil du temps par les interventions

annuelles qui y sont menées. **Pointe-du-Buisson demande à ce que la priorité soit investie sur les actions de prévention de la perte de la ressource, compte-tenu de l'action érosive invasive présente sur son site.**

Pour notre institution, le schéma du développement durable place la communauté au cœur de ses trois éléments constitutifs : l'économie, l'environnement et le social, là où se situe aussi l'identité culturelle, forgée par les pratiques quotidiennes, les rituels, la typologie et les caractères distinctifs des objets et de l'organisation spatiale des éléments mis au jour par les archéologues sont des marqueurs de temps ou d'appartenance d'une communauté... en ce sens, l'archéologie précède le sentiment d'appartenance collectif... **Le patrimoine archéologique se situe donc au cœur de l'identification d'une culture.**



Thème 2

L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante

Q-10 /

Pointe-du-Buisson souhaite que des actions interministérielles soient développées afin de favoriser une meilleure concertation de interventions à mener auprès des villes et municipalités afin d'intégrer le « réflexe archéologique » dans le cadre de travaux d'aménagement ou de réfection. Actuellement, malgré les efforts consentis par les membres du réseau Archéo-Québec, l'application du Règlement sur la recherche archéologique de la Loi sur le patrimoine culturel n'est pas un réflexe et comme cette loi n'est pas coercitive, la recherche archéologique est laissée au bon vouloir des dirigeants en place.

Selon nous, le **gouvernement devrait renouveler son plan d'action ministériel en archéologie afin de lui donner plus de mordant en y ajoutant des sommes pour permettre la réalisation des éléments qui y sont inscrits** car au-delà de la bonne volonté des milieux, s'il n'y a pas de facilitant, l'action ne suivra pas les vœux pieux.

Q-11 /

Pointe-du-Buisson, est d'avis que l'État a un rôle essentiel à jouer dans la recherche, la préservation, la conservation et la diffusion du patrimoine archéologique d'intérêt national. En ce sens, **cette responsabilité devient partagée avec les régions, les villes ou les municipalités où les lieux deviennent sites classés.** Cette responsabilité doit prendre la forme d'un financement adéquat, en lien avec les différents gestes inhérents à la gestion d'un site patrimonial classée. Il financement devrait répondre à des objectifs de recherche, de conservation, d'actions de préservation et de diffusion des résultats scientifiques. De même,

nous croyons qu'il est tout aussi important d'investir et de reconnaître le développement d'une vision intégrée des musées à caractères scientifique ou à vocation particulière (musée *in situ*).

Q-18 /

Selon nous, la responsabilisation des citoyens passe par l'information, la diffusion et l'appropriation des éléments constitutifs du patrimoine. Pour certaines personnes se sera le patrimoine bâti qui primera et pour d'autre les éléments en lien avec les nations autochtones. **L'important est de favoriser la disponibilité des lieux de diffusion du patrimoine, en facilitant l'accès aux institutions muséales en tout temps et en garantissant l'accès à de l'information de qualité et dans un environnement stimulant.** Ces éléments mis en ensembles favorisent le développement d'une identité collective, d'une fierté culturelle et permet non seulement l'intégration de l'information mais aussi la diffusion par relais, en permettant aux gens qui ont aimé leur expérience de la partager avec brio à d'autres personnes qui à leur tour serviront de relai à la diffusion.... Les visiteurs sont les ambassadeurs du savoir...

Les jeunes sont au cœur de nos interventions, tant dans la présentation du patrimoine que dans la découverte du secteur professionnel et des autres sciences qui gravitent autour de la recherche archéologique. Il nous importe que l'État reconnaisse l'apport direct des musées en matière de savoirs, d'expérience et de gardien du patrimoine. Il faut rallier le milieu scolaire en inscrivant des actions claires avec les acteurs du réseau scolaire. Les jeunes sont au cœur de l'identité culturelle, ils la formatent et la modulent au fil de leur parcours de découvertes. Dans une société numérique à heure du village global, connaître ses origines permet de table sur la construction d'une identité culturelle assumée, prête à s'ouvrir sur les autres. **L'expérience muséale influence le développement de compétences citoyennes fortes et permettent aux générations futures d'affirmer leur identité...**

Le rôle des musées c'est aussi de créer ce sentiment d'appartenance et de fierté, de faciliter l'intégration de l'information et de susciter l'émerveillement dans l'œil et le cœur des visiteurs qui transitent par ces lieux de découverte...

Q-20 /

Nous sommes persuadés que **la vitalité des institutions en facilite l'attractivité.** Il est de mise de permettre l'accès à des activités culturelles diversifiées et à des équipements de qualité. Cependant, force nous est de constater que l'actuel effritement des infrastructures, l'essoufflement des ressources humaines et le net déficit de financement des institutions viennent contrecarrer cette attente. En effet, en plus d'avoir un impact négatif sur la capacité de l'institution de mener à bien sa mission cette réalité présente trop souvent aux visiteurs, des lieux qui sont négligés, vétustes ou encore mal adaptés à l'offre de service.

Avant d'investir dans la construction de nouveaux équipements culturels il est essentiel de voir à l'entretien, à la réfection (mise aux normes, tant pour les collections que pour la sécurité des publics) et à la consolidation des lieux existants. Les musées peuvent aussi mettre à la disposition des différents publics certains de leur espace afin de maintenir la fréquentation du lieu. Il est essentiel de maintenir l'accès aux institutions muséales en tout temps. Pour ce faire, il faut reconnaître la portée de ces lieux de rassemblements, surtout en région.

Ces lieux de rassemblement sont identitaires et font converger les différences individuelles et générationnelles vers une unicité de création : ils doivent demeurer accessibles en tout temps et permettent d'offrir une expérience renouvelable...

Thème 7

La gouvernance et le financement

Q-36 /

Cette année, le MCCQ a revu son processus d'attribution du financement au fonctionnement. L'ensemble des institutions muséales ont fait leurs devoirs quant à la présentation d'un ensemble imposant de variables qui ont servi à l'élaboration d'une grille d'analyse visant à attribuer un système de pointage aux institutions et, selon la valeur totale obtenue, à établir un financement résultant de cet exercice. **Nous déplorons le manque de transparence de cette pratique** Les institutions ne savent pas quels sont les critères évalués, la pondération établie, ni l'objectif du ministère en lien avec cette nouvelle pratique d'attribution des sommes.

Pointe-du-Buisson a vu son soutien financier (PAFIM) stagner depuis 2006. Tel que le présente le tableau de suivi financier suivant :

Année	Ministère	Projets spéciaux
2005	66 300 \$	0
2006	88 300 \$	113 457 \$
2007	88 300 \$	55 150 \$
2008	88 300 \$	0
2009	74 893 \$	0
2010	110 830 \$	0
2011	88 300 \$	0
2012	88 300 \$	0
2013	88 300 \$	0
2014	88 300 \$	0
2015	88 300 \$	0
2016	87 895 \$	0
2017	86 475 \$	
2018	85 259 \$	

Suite à cet exercice, Pointe-du-Buisson, voit son financement diminué de 3,44 % après 3 ans, jusqu'en 2018-2019. **Cette décision a un impact majeur sur la capacité des organisations à poursuivre leur mission initiale.** Cette décision, ajoutée à l'absence d'indexation au coût de la vie et au fardeau de compléter le financement public avec du financement privé exige des institutions muséales de se réinventer à travers des projets diversifiés qui permettent d'obtenir du financement ponctuel. Malheureusement cette stratégie contribue aussi à l'essoufflement des ressources humaines. **Il est donc urgent de revoir le financement au fonctionnement des institutions à la hausse,** minimalement en suivant l'indice des prix à la consommation et en adaptant ce-dernier aux réalités de l'organisation.

À notre avis, les lignes de force de la politique actuelle ont établi des jalons qui ont permis la reconnaissance et la valeur des institutions muséales dans leur communauté. Située au cœur de la collectivité depuis plus de 30 ans, Pointe-du-Buisson est très actif au niveau local et régional. **Ce dynamisme témoigne d'un désir de participer activement au développement local et régional et de favoriser l'accès à la collectivité, aux savoirs, à la découverte et aux collections du musée.**

Plus précisément pour Pointe-du-Buisson, **la classification qui prévaut actuellement ne rend pas justice aux actions qui sont, depuis longtemps déjà, menées par notre organisation.** En effet, Pointe-du-Buisson, est classé sous le vocable de lieux d'interprétation et il est reconnu et soutenu comme tel. Cependant, la réalité quotidienne de notre institution est toute autre. Les caractéristiques suivantes classent, d'entrée de jeu, Pointe-du-Buisson comme étant un musée plutôt qu'un lieu d'interprétation :

Pointe-du-Buisson est un musée in situ. Il est localisé sur les lieux mêmes d'occupations archéologiques, préhistoriques et historiques. Jusqu'à maintenant, 17 zones d'occupations ont été fouillées. On compte maintenant près de 50 ans de recherche archéologique à Pointe-du-Buisson et, depuis maintenant 4 ans, le site BhFI-1n, mieux connu sous le nom de Pointe-à-Jonathan, est le laboratoire d'un continuum de recherche, alimenté par des travaux universitaires, en plus de servir de vitrine archéologique aux visiteurs qui désirent participer activement aux fouilles grâce à l'activité des *Fouilles 100% publiques*.

Pointe-du-Buisson gère donc sa propre collection, qui est reconnue à l'échelle nord-américaine comme étant la plus riche collection de référence documentant la préhistoire du sud-ouest du Québec. Cette collection est constituée de matériel archéologique (99%), ethnologique (- de 1%), iconographique (- de 1 %) et paléontologique (- de 1 %). Dernièrement. Le musée tente de développer une nouvelle collection d'art contemporain. Ces 4 collections sont le fruit de dons. Ces collections sont mises à la disposition des chercheurs afin de documenter le mode de vie des peuples préhistoriques et historiques du Québec et les activités culturelles, économiques et sociales des occupants de Pointe-du-Buisson. Ces collections sont récoltées, documentées et conservées pour la sauvegarde de notre patrimoine culturel et elles sont utilisées pour l'éducation et la diffusion par le biais de divers moyens comme par exemples des expositions, des reproductions, des publications, pour ne nommer que ceux-ci.

Aussi, Pointe-du-Buisson développe, actualise et propose des animations culturelles adaptées à différentes clientèles : scolaire, adultes, jeunes et une très grande partie de nos énergies sont consenties en diffusion.

Enfin, la main-d'œuvre qualifiée est gage de réussite des activités, qu'elles soient de recherche, d'animation ou encore de diffusion. Pointe-du-Buisson compte sur une équipe dédiée, hautement scolarisée mais sa

rétenion est très difficile, compte-tenu des conditions salariales qui prévalent. **Sans penser obtenir les salaires des milieux privés, il est essentiel ici de reconnaître la contribution de ces spécialistes qui œuvrent, au sein de nos institutions.** Ces femmes et ces hommes travaillent à bâtir, développer, sauvegarder notre patrimoine culturel, matériel ou immatériel et sont le pouls même des institutions comme les nôtres, leurs savoirs sont inestimables. **Le financement actuel de nous permet pas de consolider nos emplois et le développement de projets ponctuels ont le même effet : la main-d'œuvre quitte vers d'autres projets ou vers un autre milieu de travail.** Le renouvellement de la main-d'œuvre a des aspects positifs, entre autres, celui d'amener un regard neuf sur nos pratiques, mais ces-derniers sont inversement proportionnels aux aspects négatifs encourus.

Le manque de ressource humaine a un impact direct sur le nombre d'heures d'ouverture au public puisque les animateurs de contenu sont, dans notre cas, des étudiants qui doivent retourner à l'école à l'automne. Cet absence d'animateur influence aussi notre capacité à accueillir des groupes à l'automne, moment pourtant où la demande est très forte, nous privant du coup de revenus autonomes substantiels.

La modification de la typologie des institutions muséales, ou à tout le moins leur révision, pourrait permettre la mise en place d'un procédé de reconnaissance, ou d'accréditation ayant pour objectif l'établissement d'un sceau de qualité ainsi qu'un ajustement financier revu à la hausse pour bien servir les spécificités encourues par Pointe-du-Buisson en tant que musée.

Dans cet exercice, nous saluons l'arrivée dans le portrait muséale de nouvelles institutions qui se sont vues reconnaître et soutenues par le ministère. En Montérégie, le musée du Haut-Richelieu vient ici faire rayonner la culture, plus particulièrement celle de l'histoire régionale et la promotion de la céramique québécoise ancienne et contemporaine.

Q-39 /

Pointe-du-Buisson reconnaît l'importance de la diversification des sources de financement pour mener à bien sa mission de base et la réalisation de ses projets spéciaux. **En ce sens, l'institution déplore de ne pouvoir être reconnue par le Conseil du patrimoine culturel du Québec comme une institution pouvant recevoir des donations de grande envergure.**

En effet, notre institution a revu, en assemblée générale annuelle, sa mission et certains objets de sa charte afin de pouvoir développer de nouveaux champs de collectionnement. Dans la foulée, l'institution s'est dotée, en 2012 d'une politique interne de collectionnement, afin de baliser la gestion des objets ainsi que leur acquisition ou leur aliénation. Depuis plusieurs années, l'institution a fait l'ajout d'une collection iconographique, ethnologique et paléontologique à sa collection archéologique. Depuis 2013, l'idée d'ajouter une collection d'art contemporain, exposée à l'extérieur et a vu le jour afin de démocratiser la culture auprès de la population et des visiteurs. Pour ce faire, l'institution et la Ville de Beauharnois ont intégré ce nouvel élément à la Politique culturelle de la Ville (Juin, 2016) et travaillerons sur la mise en œuvre d'une politique d'acquisition et de conservation de cette collection.

Malgré les efforts investis pour effectuer ces modifications, et en tout respect de la mission initiale de l'institution, force nous est de constater qu'actuellement le MCCQ met frein à nos efforts en distinguant notre capacité à recevoir ou non ce type de collection, freinant du coup l'intérêt des donateurs d'importance pour

notre institution. Comme le mécénat est au cœur de la stratégie du gouvernement pour venir combler les limites du financement public, Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie exige que les institutions inscrites au Volet 2 puissent être reconnues par le CPCQ pour recevoir des donations d'importance afin que les donateurs puissent à leur tour bénéficier d'allègements fiscaux.

Suite à donner... Le pouvoir de faire collectivement !

Peut-être que le Québec baigne encore partiellement dans l'idéalisme de l'État-providence où la culture et l'éducation sont accessible à tous et toutes, laissant présupposer, malheureusement, que la culture ne « coûte » rien. Il nous apparaît essentiel de combattre ce préjugé en reconnaissant la valeur réelle des contributions des institutions muséales dans leur communauté tout en permettant l'accès à moindre coûts.

Les entreprises ou les organismes culturels sont des acteurs économiques à part entière et leurs actions servent de leviers financiers importants pour les régions, tant de par la nature de leurs produits d'appel que par les services qu'eux même consomment localement. La réalité des organisations culturelles en région présente un impact économique certain mais à échelle différente de celles établies dans les grands centres urbains situés à proximité (Longueuil et Montréal). C'est ce qui nous amène à penser qu'il est stratégique de hausser les investissements régionaux pour la culture en Montérégie afin de maintenir notre vitalité régionale sans se préoccuper des fuites de consommation vers le Grand Montréal.

Les institutions muséales ont la force d'innover et de se dépasser, encore faut-il pouvoir réunir les conditions gagnantes et les moyens financiers de pouvoir le faire collectivement.

Stéphanie!